

MESURES APPLIQUEES PAR HANDBALL CLUB ROQUEMAUROIS 2020/2021

La Mairie de Roquemaure pour l'utilisation du gymnase et la Fédération Française de Handball pour la partie pratique de l'activité, ayant édité chacun son protocole, vous trouverez ci-après une synthèse des obligations. A ce jour, les mesures ci-dessous s'appliquent que pour les entraînements, pour les compétitions une mise à jour sera éditée.

Accueil des adhérents et des parents :

L'accueil se fera en extérieur pour les formalités d'adhésion. Si mauvais temps dans le local avec masques. Prise de température des adhérents En cas de fièvre l'adhérent ne pourra pas participer.

Sens de circulation

L'entrée se fera coté local et la sortie côté dojo afin d'éviter les croisements entre équipes.

Les joueurs et joueuses devront se présenter 10 minutes avant le début de leur entraînement et attendre avec leur entraîneur devant le local. Les entraînements se termineront 10 minutes avant la fin théorique de séance.

Aucuns accompagnants ne sont autorisés à l'intérieur du gymnase.

Port du masque

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur du gymnase dès la porte d'entrée (sauf pour les moins de 11 ans et école de handball).

Seuls les joueurs et joueuses peuvent retirer leur masque, mais seulement pour le temps de leur pratique sportive.

Les encadrants doivent porter leur masque sur toute la durée de la séance

Utilisation des sanitaires :

Chaque utilisateur devra désinfecter le sanitaire utilisé. Pour les petits un dirigeant s'en occupera.

Matériels collectifs :

Désinfection par les entraîneurs des ballons, matériels pédagogique, avant et après sa séance.

Un jeu de chasuble est dédié à chaque équipe. Charge à l'entraîneur de le laver à 60 degrés après la séance et d'étendre le jeu de chasuble déjà lavé.

Mesures mises en place

1. Avant la séance

- Port du masque obligatoire pour tous (sauf moins de 11 ans et école de handball).
- Désinfection des mains au gel hydro alcoolique obligatoire en entrant, pendant et après
- L'utilisation des vestiaires et des douches est interdite.
- Salutations sans contact.
- Feuille de présence des adhérents à remplir par chaque entraîneur.
- Les adhérents doivent arriver en tenue.

2. Pendant la séance

- Les séances se font sans public
- Seuls les joueurs et joueuses s'entraînant peuvent retirer leur masque.
- Seuls les encadrants manipulent le matériel collectif.
- Respect des distanciations sociales sur les temps de repos ou d'explications.
- Gourde ou bouteille personnelle obligatoire pour chaque adhérent. Interdiction de partage. Pas de distribution par le club.
- Goûter non autorisé.

3. Après la séance

- Port du masque obligatoire pour tous.
- Désinfection des mains au gel hydro alcoolique
- Les responsables légaux venant chercher les adhérents mineurs devront attendre à la sortie côté dojo et en aucun cas pénétrer dans le gymnase.
- Désinfection du matériel collectif avant et après utilisation par les entraîneurs.

RESPECTONS-NOUS LES UNS DES AUTRES ET PROFITONS DE NOTRE SPORT AU MAXIMUM